

L'INSTITUT
PARFUMERIE **ROHDÉ**
vous invite à découvrir
Ricci Ricci
Un nouveau floral, glamour & audace
20, rue de Strasbourg - MOLSHEIM - 03 88 38 10 77



En relief

DOB en daube

Sept pages de petits caractères : c'est ce qu'ont lu lundi soir les élus du groupe minoritaire lors du débat d'orientations budgétaires. Quand le conseil doit, selon la loi, discuter les grandes lignes du futur budget, le moment était venu pour le groupe Mieux vivre Obernai d'exposer ses choix en matière de gestion de la ville. Le contexte international et national fut abordé, avec la crise et ses conséquences locales. Voici la critique du paquet fiscal, « qui accentue les inégalités », un tir sur la suppression de la taxe professionnelle, « qui remet en question la décentralisation ». Bruno Freyermuth propose les orientations budgétaires du groupe : maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien des taux de la fiscalité, sans oublier de rappeler que le centre nautique « est trop cher (20M€), ce qui va diminuer la marge de manoeuvre. » Suivront toutes les propositions en matière d'environnement, d'équipements, d'économie, de patrimoine, de petite enfance ou de personnes âgées.

Où est la rhétorique ?

Le programme est respectable sur le fond, mais le groupe aurait pu recourir à une autre forme s'il avait voulu emporter quelques adhésions. Pour venir à bout des sept pages, il a fallu près de 40 minutes et des relais au micro. Et que dire d'une lecture débitée sur un ton monotone qui ne pouvait que laisser l'auditoire ? Le maire a laissé faire, mais a carrément annoncé qu'il en profiterait pour faire sa pause "toilettes". D'autres élus de son groupe ont suivi. Si certains élus majoritaires essayaient de suivre sur le document distribué par Jean-Yves Hodé, d'autres avaient visiblement décroché pour succomber au bavardage. Le commentaire concis d'Elisabeth Dehon devrait résumer l'impression de ses colistiers : la conseillère majoritaire s'est dite « très triste et même très en colère qu'au bout de sept pages, vous donniez ainsi l'impression que nous n'avons rien fait. » Bruno Freyermuth le confiait une fois la séance levée : il s'agissait d'expliquer un programme « puisque le conseil doit permettre de s'exprimer. » Alors, des propositions, oui, mais pour ne pas transformer un DOB en daube, où sont les beaux exercices de rhétorique des tribuns ? Sinon, il faut savoir faire court. Après séance aussi, interrogé sur cette nouvelle pratique qui a surpris, Bernard Fischer a rappelé « qu'il laissait la libre expression ». Quand bien même il faudrait aller jusqu'à 2 h du matin pour lire 25 pages. C.R.

Obernai / Conseil municipal

Sérénité, audace et prudence

Sérénité, audace et prudence devraient, selon le maire, caractériser le budget qui sera présenté l'an prochain. La dernière séance du conseil municipal de l'année, lundi, fut en effet consacrée aux orientations budgétaires.

■ **Citoyens d'honneur.** En 2006, le conseil a décidé de nommer chaque année deux citoyens d'honneur de la ville d'Obernai. Il se base sur une action exemplaire dans les domaines public, économique, sportif, culturel. Nommée cette année: Jeanne Kahn, née en 1916, qui est notamment la créatrice du club féminin d'Obernai. Elle est active dans le domaine social et elle a été conseillère municipale de 1978 à 1983.

Gérard Huttard, né en 1942, a été cuisinier à la brasserie Kronenbourg, mais c'est en tant que sportif qu'il est distingué, en basket et tennis de table. Le maire a souligné ainsi sa participation à 33 soirées des Sports Réunis d'Obernai, comme cuisinier.

Ces deux citoyens d'honneur seront reçus au printemps prochain à la mairie dans le cadre d'une cérémonie officielle.

Une association d'excellente réputation

■ **Centre socioculturel Rimbaud.** La ville renouvelle la convention qui la lie avec cette structure. Christiane Ohresser, du groupe minoritaire, regrette que la candidature du centre Rimbaud pour la gestion du périscolaire ait été rejetée. Le maire a répondu: la candidature d'Arthur-Rimbaud était bonne, mais moins que celle de l'ALEF, qui a été logiquement désignée selon le système des marchés publics. « Il n'y a pas eu de rejet de candidature. »



Le château de Hell: le site devrait devenir un institut médico-éducatif. (Photo DNA)

Le groupe Mieux vivre Obernai vote toutefois le renouvellement de la convention.

■ **Des enfants autistes au château de Hell.** Le bâtiment historique situé près du parc de Hell, transformé en institut médico-éducatif, devrait accueillir à terme des enfants handicapés et autistes. Voilà un nouvel épisode dans la vie du château du XIX^e siècle que la ville a acquis en 1947. Le bâtiment a d'abord été loué à la fédération française du tourisme populaire à Paris puis, jusqu'à l'année dernière, au centre de loisirs de l'Est de Metz pour devenir maison de vacances familiales et d'accueil de personnes âgées. La gratuité était consentie en contrepartie de la prise en charge par le preneur de travaux de rénovation et d'équipement. « La moindre des choses est de dire qu'il n'a pas respecté ses obligations », a déclaré le maire, Bernard Fischer, pour expli-

quer que la ville ait mis fin au bail. Le domaine du château devrait être mis à disposition d'une association dont la réputation est excellente, selon le maire. Auparavant, la ville devra procéder à des travaux de rénovation et d'aménagement pour 2,35 M euros.

Pour l'adjoint Jacques Salsac, ce projet arrive à point nommé en période de Noël, « dans une époque où chacun d'entre nous a plus tendance à se replier sur lui-même, à penser à lui et à soigner son ego plutôt qu'à se préoccuper des autres. » Voilà donc une « magnifique occasion » de penser aux autres. René Boehring, du groupe minoritaire, revient sur le différend ayant opposé la ville au centre de loisirs de l'Est. « Il y a eu des manquements chez les deux parties. Le locataire n'aurait manifestement pas procédé à l'intégralité des travaux de rénovation et d'équipement qui étaient à sa charge, mais la ville n'a manifestement pas

mis en œuvre les mesures de contrôle indispensables en ce type d'affaire. » Toutefois, même s'il n'adhère pas à la méthode qui consiste « à prendre une décision de principe alors que le cadre financier et juridique du montage n'est pas fixé » le groupe minoritaire approuvera la délibération. Mieux vivre Obernai exprime par là, explique René Boehring, son accord pour ce projet médical et social, « tant les établissements de ce type manquent cruellement dans notre pays. Nous déplorons qu'il faille se tourner vers des initiatives privées pour pallier les carences de l'Etat. »

Pour Dominique Bergeret, élu majoritaire, l'implantation d'un IME à Obernai est une chance notamment « parce que la destination nouvelle du château implique une installation pérenne appréciable. »

Commentaire de Bernard Fischer: le maire n'a rien à se reprocher en matière de gestion du dossier qui liait la ville à l'ancien locataire. Revenant sur le projet, il déclare que ceux qui ont voté pour et ceux qui ont voté contre seront d'accord. « On a le droit de se retrouver sur des projets importants. » Le maire affiche en tout cas de la satisfaction devant cette adhésion manifestée par le groupe minoritaire.

■ **Roselières.** Plus de 143 ares cédés contre 103 restant à céder. C'est un bon redémarrage dont l'adjointe Catherine Edel fait état au sujet du lotissement des Roselières. L'assemblée a approuvé lundi la vente de deux lots supplémentaires.

■ **Orientations budgétaires.** Le débat d'orientations budgétaires constitue une étape avant la véritable prise de décision financière lors du vote du budget. Il doit se tenir dans les communes de plus de 3500 habitants dans un délai de deux mois avant l'examen du budget. Pour Obernai, le maire replace ce débat dans le contexte économique mondial. Il y a dans le monde 40 millions de chômeurs en plus, et les déficits s'accroissent dans le monde et dans la France.

517 demandeurs d'emploi à Obernai

A Obernai, il s'agira de proposer de continuer à désenclaver la ville, à contenir les frais de fonctionnement. La municipalité prévoit aussi le maintien des taux des taxes locales, la mutualisation des moyens en ressources humaines. La ville continuera à faire des investissements, dans la voirie, dans les petites aménagements, dans le périscolaire. Le tableau des demandeurs d'emploi a été projeté: on n'a jamais vu ça à Obernai, où 148 personnes de plus ont perdu leur emploi en un an. Le total est de 517 Obernois demandeurs d'emploi en décembre. « Des obligations en découleront pour nous en matière de solidarité, et plus que jamais, il faudra faire mieux avec moins. » Le maire annonce aussi une bonne nouvelle avec la vente de trois lots à un seul entrepreneur au parc d'activités du Thal. Claude Robinet

Obernai / Cinéma Athic

"Loup" à l'écran cette semaine

■ **Film français réalisé par Nicolas Vanier.** Avec Nicolas Brioudes, Pom Klementieff, Min Man Ma. Durée : 1h42 min.

Sergueï est un Évène, ces nomades éleveurs de rennes qui vivent dans les montagnes de Sibérie orientale. A l'âge de 16 ans, Sergueï est nommé gardien de la grande harde du clan de Batagai.

Ce clan - dont le chef n'est autre que son père - est composé de quatre familles et de leur harde de 3000 rennes qu'ils conduisent d'un alpage à l'autre au gré des saisons. Dans cette immensité, le loup rôde et menace en perma-

nence les rennes, unique richesse et fierté des Évènes.

Dès son plus jeune âge, Sergueï a appris à chasser et à abattre les loups sans état d'âme. Jusqu'au jour où sa rencontre avec une louve et ses quatre adorables louveteaux va bouleverser toutes ses certitudes... C'est à cet instant que sa vie bascule. Pour protéger "ses" loups, Sergueï va transgresser les lois millénaires de son peuple et ainsi trahir son père et son clan.

Mercredi 23 à 20h30. Jeudi 24 à 14h30. Samedi 26 à 17h. Dimanche 27 à 17h et 20h30. Lundi 28 à 20h30. Mardi 29 à 20h30



Un seul film à l'affiche pour la dernière semaine de l'année. (-)

► COURRIER

Le sens perdu de Noël

Léon-Ferdinand Schmitt, d'Obernai, nous livre sa réflexion sur Noël. « Noël: un "deal" à ne pas louper! Le capital remplaçant les croyances: vive les légendes, vive les affaires! Mais, mis à part le but mercantile et l'aspect folklorique de ces fêtes redevenues païennes, que reste-t-il du sens profond de ces jours commémoratifs religieux? Ou, plus essentiellement, que reste-t-il de la foi? N'est-elle plus qu'un lointain souvenir d'une enfance et d'un état d'âme heureux, la souvenance d'un refuge intime des sentiments, d'une morale et d'une conscience actuellement étouffée? N'est-elle plus qu'un rêve merveilleux au bout duquel nous n'aurions pas dû nous réveiller? Dans l'affirmative, cela s'évèrerait bien dommage! ».